

**Résultats des élections  
du Conseil à la Vie Sociale du 2 juillet 2021**

<b>COLLEGE</b>	<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLEANT</b>
Familles	Mr VALENDUC Pierre pierre.valenduc@free.fr	Mme LEPORTIER 06 10 71 05 14 dominique.leportier @wanadoo.fr
Personnes accompagnées	Mme MARQUES Jessica	Mr BRAGA Paulo
Professionnels	Mme GENTIL Emeline	Mme CHENGIAH Deven

**PROCHAIN CVS**

**Mercredi 13 octobre 2021 à 14h30 au Foyer du Pont de Pierre**

**N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques**



# Conseil à la Vie Sociale

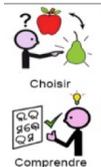


**Foyer de jour**

**Le Pont de Pierre**

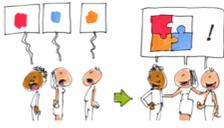
## BONNES PRATIQUES POUR UN CVS DYNAMIQUE ET PERFORMANT

(informations issues du dossier « Un CVS c'est quoi ??? » disponible sur le site <https://www.aapise.fr> dans l'espace **Ethique et Qualité**)

- Prévoir des groupes d'expression 
- Installer une boîte à idée 
- Mise en place de fiche de progrès 
- Elaborer un calendrier annuel des réunions du CVS
- Planifier les sujets à évoquer **n'exclure aucun sujet** 
- Recueillir la parole des personnes accompagnées en début de séance 
- Parler aussi de ce qui va bien
- Le CVS est avisé des dysfonctionnements et des événements indésirables qui affectent l'organisation ou le fonctionnement de la structure
- En complément des réunions prévues, **des enquêtes de satisfaction et autres questionnaires peuvent être élaborés en vue de recueillir l'avis des personnes accompagnées et de leur famille.**
- Les informations et comptes rendus sont diffusés
- par tout moyen disponible avec en sus une version
- FALC (fiche facile à lire et à comprendre) 

## MISSIONS ET COMPETENCES DU CVS

Le CVS donne son avis et propose des solutions d'amélioration du quotidien des personnes et du fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur :

- L'organisation intérieure et la vie quotidienne 
- Les activités et l'animation socio-culturelle 
- Les services thérapeutiques
- L'utilisation des locaux collectifs
- La nature des services rendus
- Les mesures prises pour favoriser les relations entre personnes accompagnées, résidents ou non, et professionnels 
- Les mesures en cas d'imprévu (travaux, crise sanitaire.....)
- Les événements ponctuant l'année (organisation des séjours, décoration des locaux pour les fêtes de Noël 
- **Il est obligatoirement consulté** sur :
  - o Le règlement de fonctionnement de l'établissement et du conseil de la vie sociale,
  - o le projet d'établissement et la démarche qualité

## Pour faire vivre un CVS,



## mieux se connaître semble une première étape



## Pour cela, nous vous proposons un déjeuner participatif,



## après la réunion des familles du samedi 2 octobre

(dans le respect des gestes barrières et des obligations en vigueur)

